



AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur la structure des Exploitations Agricoles (ESEA) 2026

Type d'opportunité : reconduction d'une enquête existante

Périodicité : ponctuelle ou pluri-annuelle

Demandeur : SSM Agriculture et alimentation - Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Au cours de sa réunion du 30 septembre 2025, la commission « Entreprises et stratégies de marché » a examiné le projet d'enquête sur la structure des Exploitations Agricoles 2026 (ESEA 2026) menée auprès des exploitations agricoles, sous réserve qu'elles dépassent les seuils fixés pour le recensement agricole (surface et / ou cheptel minimal).. Une fiche descriptive avait été élaborée et mise [en ligne](#) en amont de la réunion.

Objectifs : Les principaux objectifs de l'enquête sont le suivi de la démographie des exploitations agricoles et de leurs capacités de production. Au-delà d'un tronc commun de questions posées dans toutes les enquêtes ESEA, des modules thématiques spécifiques seront mobilisés en 2026 afin d'actualiser certaines données collectées lors du dernier recensement agricole (bâtiments d'élevage, gestion des déjections animales) et de recueillir à nouveau des informations techniques sur les vignobles, non collectées depuis 2016.

Historique et contexte : Entre deux recensements de l'agriculture, deux ou trois enquêtes sur la structure des exploitations agricoles sont organisées. Entre les recensements 2000 et 2010, trois enquêtes ont été réalisées en 2003, 2005 et 2007; entre 2010 et 2020, deux enquêtes structures ont été conduites (2013 et 2016). L'enquête en 2026 sera la seconde et dernière enquête structure pour la décennie 2020 – 2030.

Place dans le dispositif statistique et concertation : Le questionnaire de l'enquête, construit à partir des exigences européennes, a fait l'objet à l'été 2025 d'une large consultation auprès des utilisateurs de la statistique agricole. Celle-ci vise à l'enrichir en y intégrant des besoins nationaux, en particulier l'identification de sujets émergents liés à l'évolution de la structure des exploitations agricoles – qu'il s'agisse de nouvelles formes d'organisation, de l'introduction de technologies ou de dispositifs modifiant en profondeur leur fonctionnement.

L'ESEA est la seule source faisant un point complet des outils de production agricole et ainsi, permettant des rapprochements entre les différentes caractéristiques des exploitations agricoles et des exploitants. Avec le réseau d'information comptable agricole (RICA), l'ESEA est également la source utilisée pour l'évaluation des politiques publiques en matière de structures, tant au plan européen qu'au plan national.

L'enquête ESEA 2026 et ses modules thématiques seront regroupés dans un seul questionnaire. Ce dernier permettra d'identifier les questions demandées aux niveaux européen et national (avec distinction le cas échéant France métropolitaine/DOM)

Les questionnaires seront complétés ex-post avec des données administratives (cf. mode de collecte)
Après l'enquête ESEA réalisée en 2023, celle de 2026 sera la dernière avant le recensement de 2030, qui sera vraisemblablement collecté pour partie en mode auto administré (comme pour le recensement agricole de 2020). Elle devra donc servir de validation pour la formulation de certaines questions.

Questionnaire et collecte : Le questionnaire reprend des éléments dits de tronc commun (questions posées systématiquement, comme la main d'œuvre, l'occupation du sol, les cheptels,...) et des modules thématiques (pour l'édition 2026 : bâtiments d'élevage, gestion des déjections animales et vignobles). La collecte des données reposera principalement sur des entretiens en face-à-face (CAPI), avec une saisie directe dans un outil informatique dédié, formaté spécifiquement pour les besoins de l'enquête. Toutefois, compte tenu de la taille importante de l'échantillon (environ 60 000 unités statistiques), certaines enquêtes pourront être réalisées par téléphone (CATI). Ce mode sera privilégié notamment pour les structures non concernées par les modules thématiques et/ou situées dans des zones éloignées des secteurs traditionnellement couverts par les enquêteurs.

La durée de l'entretien est estimée entre 30 et 70 minutes, en fonction de la taille de l'exploitation, de la diversité des productions et de l'éventuelle implication de l'exploitation dans les thématiques abordées par les modules spécifiques.

En appui, des sources administratives seront mobilisées : en amont, les déclarations de surface à la PAC 2026 en aide à la saisie, en complément ex-post, des appariements via le numéro Pacage (identifiant unique attribué aux exploitations percevant des aides au titre de la PAC) pour le module développement rural (exploitations ayant bénéficié d'aides à l'installation au titre des zones présentant un handicap naturel) ; avec la base de données nationale d'identification animale (BDNI) au travers du ou des numéro(s) d'élevage (EDE) pour les effectifs des bovins, avec le Casier Viticole Informatisé (CVI foncier), en utilisant le ou les identifiants EVV pour le module vignoble (cépage et âge des plantations)

Utilisateurs et diffusion : Les principaux utilisateurs des données sont le Service Statistique Ministériel, les services statistiques européens (Eurostat) et la DG Agri, les services du ministère en charge de l'Agriculture, dont principalement la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) et le CGAAER (Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux) et les organismes sous tutelle (comme FranceAgriMer), les services du ministère en charge de l'Écologie – les universitaires et chercheurs (notamment issus de l'Inrae – Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), les collectivités territoriales (Communautés de communes, Conseils départementaux, Conseils régionaux), les instituts techniques agricoles, interprofessions et représentants du monde agricole. Une publication dans la collection « Primeurs » fournira les résultats principaux de l'enquête; elle sera accompagnée d'une publication « Chiffres et données » qui fournira des tableaux de résultats régionaux pour les principales variables (entre 60 et 80 tableaux envisagés). Ces deux publications sont programmées pour le 2ème trimestre 2028. La mise sur le CASD est prévue au 3ème trimestre 2028.

Remarques en commission : la présentation de l'enquête n'a pas suscité de remarque particulière

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un avis d'opportunité favorable à ce projet d'enquête pour la collecte 2026.

L'opportunité est accordée pour la collecte 2026